

Compte-rendu de la commission française des standards volailles

2 juillet 2016 à Paris à 10 heures

Membres présents: Arnaud Asselin, Alain Chaumeil, Pierre Delambre, Roland Grauss, Marylène Le Goff, Jean-Claude Périquet, Anthony Ré, Jean-Luc Sauzedde, Franck Terki.

Membre excusé : Christophe Gaillard.

Le Président Pierre Delambre ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et annonce qu'il y aura un bon nombre de dossiers à traiter lors de la réunion.

1- Homologations définitives :

- Naine de Burma noir : après validation de la race par l'EE, celle-ci est admise définitivement au standard français.
- Chanteur du Kosovo noir : après examen du rapport établi suite à la présentation de Verdun le 8 avril 2016, la commission émet à la majorité moins une voix, un avis favorable quant à l'homologation définitive de la race.
Ces races seront ajoutées au standard français dès publication des mises à jour de janvier 2017 et jugeables à partir de cette date.

2- Homologations en cours :

- Sérama coucou : après examen du rapport établi suite à la présentation de Verdun le 8 avril 2016, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2ème année.
- Meusienne naine saumoné bleu : après examen du rapport établi suite à la présentation de Verdun le 8 avril 2016, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2ème année.
- Bourbourg naine blanche herminée noir : après examen du rapport établi suite à la présentation de Verdun le 8 avril 2016, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2ème année.

3- Présentation avant démarrage d'homologation :

- Araucana anglaise : après examen du rapport établi suite à la présentation de Saint Lô le 24 mars 2016, la commission émet à l'unanimité un avis défavorable quant au démarrage du processus d'homologation de la race. Une nouvelle présentation est demandée.
- Cochin frisée (toutes variétés) : une première présentation est souhaitée avant toute demande de démarrage d'homologation. Sous réserve de recevoir la demande officielle du club.
- Chabo sans queue : une première présentation est souhaitée avant toute demande de démarrage d'homologation.

4- Demandes d'homologations :

- Marans GR bleue à camail argenté : une première présentation sera faite lors de l'exposition de Thouars en novembre 2016.
- Pékin chocolat caillouté blanc : une première présentation sera faite lors d'une exposition dans la saison 2016/2017 (en attente d'un lieu et d'une date validée par la commission).
- Pékin coucou argenté : une première présentation sera faite lors d'une exposition dans la saison 2016/2017 (en attente d'un lieu et d'une date validée par la commission).
- Pékin soie : la commission française des standards se prononce contre le démarrage du processus d'homologation de cette race. Elle ne correspond pas aux critères avicoles européens actuels, et serait une porte ouverte pour toutes les races existantes qui souhaiteraient une « variante plumage soie ».

- Cochin splash : une première présentation sera faite lors d'une exposition dans la saison 2016/2017 (en attente d'un lieu et d'une date validée par la commission).
- Combattant de Madagascar : une décision sera prise après la réponse de la CES-V (Commission Européenne des Standards - section Volailles).
- Ternoise : après étude du dossier, la race ne présente pas les 3 critères la différenciant des autres races homologuées. Par conséquent, la commission se prononce contre le démarrage du processus d'homologation.

5- Corrections à apporter au standard 2015 :

- Canard de Rouen français. Bec : jaune verdâtre sans raie noire longitudinale médiane, ongles foncés chez le canard. Jaune ocre avec légère transparence verdâtre, ongles clairs chez la cane.
- Description des variétés.

4.2.1 Saumon doré

C'est la couleur de variété type de la Gauloise, l'Ardennaise.

Coq : poitrine, flancs, abdomen et queue noirs. Tête et haut du camail rouge orangé. Le camail devient plus clair dans sa partie inférieure avec flammes noires plus ou moins visibles.

- Coloris apparenté "chocolat". Le coloris chocolat connu depuis longtemps chez la Hollandaise huppée est génétiquement un sujet hétérozygote qui produira aussi du noir et du kaki. Cette couleur est assez foncée et peut apparaître noir terne à distance. Le chocolat de l'Orpington naine, pour sa part, est homozygote, récessif lié au sexe, plus clair et très brillant. Par conséquent, il est devenu presque impossible de donner le même nom aux deux et il a été décidé de renommer au moins un d'entre eux. La couleur récessive restera 'chocolat' et la couleur hétérozygote sera nommée 'Dun' comme chez les pigeons. Donc, dès maintenant, nous avons des Orpington, Cochin, Wyandotte, Chabo et Serama « chocolat » mais des Hollandaises huppées « Dun ».

Par conséquent, corriger dans le listing des variétés :

- Hollandaise naine huppée : le coloris chocolat de cette race devient- **Dun**
- Quelques petites coquilles à corriger :
 - Aquitaine : Queue : "Faucilles arrondies, **rectrices** presque cachées par les nombreuses petites faucilles."
 - Aquitaine : Crête : rouge, droite, simple, **droite**, taille moyenne....

6- Admissions par la CES-V :

- La commission des standards de l'Entente européenne a définitivement admis 2 nouvelles races françaises : la Coucou des Flandres naine coucou et la Caumont naine noire.
- Plusieurs nouvelles races ont été reconnues par l'Entente européenne pour les pays qui en ont fait la demande et où elles étaient déjà homologuées : Poule huppée de Kreuz fauve liseré noir, Shamo nain blanc, Dindon bronzé italien.

7- Mises à jour du listing des variétés de janvier 2017 :

- Nouvelles variétés définitivement homologuées:
 - Sulmtaler GR froment bleu
 - Plymouth Rock naine bleue

8- Rappels pour les jugements :

- Un sujet ayant plus ou moins 10 rémiges primaires ne pourra pas obtenir une note supérieure à 95.
- Un palmipède ayant un ongle cassé sur le doigt arrière n'obtiendra pas une note supérieure à 95. Dans le cas d'une absence d'ongle, l'animal obtiendra la note de 0 (éliminé).
(Cf décisions de la CES-V : newsletter 1, 2016).

- Wyandotte et Araucana : la commission rappelle qu'il n'existe pour l'instant qu'un seul standard pour chaque race (ceux présents dans le standard 2015). Tous les sujets ayant des types différents sont à sanctionner.

9- Listing des variétés de l'Entente européenne :

Pour rappel, la CES-V tient à jour le listing des races et variétés de toutes les volailles sur le site de l'Entente européenne. Une harmonisation des appellations francophones étant nécessaire, quelques modifications sont à apporter sur notre listing. La commission française a relu les propositions faites par la commission et a apporté son avis (positif et/ou négatif). La liste sera mise à jour en janvier 2017. Le travail de la France a été reconnu et nous place désormais en avance face à nos voisins, dans l'étude des standards en version européenne.

10- Informations diverses :

- Toute question concernant les standards et émanant d'éleveurs, de clubs ou d'associations, doit être envoyée à la secrétaire de la commission française des standards et non directement à la commission européenne des standards : jo-marylene.le-goff@orange.fr. Dans le cas contraire, le courrier ne sera traité **ni par la France, ni par l'Europe**. (Cf Newsletter 1, 2016).

- La commission rappelle que la rencontre internationale des juges Volailles aura lieu cette année les 17 et 18 septembre 2016 à Sursee (Suisse), et est ouverte à tous les juges volailles (date limite d'inscription : 13 août 2016) Cf site de l'Entente européenne.

- La commission française des standards et la FFV rappelle qu'un *Copyright* a été déposé pour le standard 2015. Par conséquent, un accord est obligatoire avant toute utilisation des standards.

- Première étape : faire une demande écrite auprès de Jean-Claude Périquet.
- Une fois l'accord obtenu, le demandeur aura la possibilité d'utiliser le contenu du **texte uniquement** mais pas les photos, dessins et autres iconographies. Mention devra être faite dudit accord de publication, ainsi que les coordonnées de JC Périquet et du coût de l'ouvrage afin qu'il puisse être commandé.

- Plusieurs championnats européens auront lieu en France :

- en novembre 2017, Villers la Montagne : Houdan, Faverolles, Mantes Club
- en novembre 2017, Epinal : Poule Soie Club, Orpington Club, APADOM
- en avril 2017, Verdun : Serama Club

11- Projets (suite) :

- Anthony Ré a été chargé par la commission de prendre contact avec Aviornis afin d'avancer sur le descriptif des oiseaux d'ornements les plus couramment rencontrés en exposition. A ce jour, le président de l'association a donné un accord de principe pour travailler avec la commission française des standards.

- A cet effet, une trame de monographie pour les ornements va être proposée par Jean-Luc Sauzedde.

- Pour des raisons de calendrier, le voyage d'étude en Angleterre n'aura pas lieu cette année. L'idée sera repropoosée en 2017.

La prochaine commission est prévue pour janvier 2017.

Le président remercie les membres présents pour leur investissement et leur travail et souhaite de bonnes vacances à tout le monde.

Fin de la réunion à 17h30.

Arnaud Asselin, secrétaire de séance.